

## REUNION PUBLIQUE DU SAMEDI 11 JUILLET 2014 QUARTIER RUE GAMBETTA-RUE DES ECOLES

lieu	Préau des écoles
Objet	Réunion de Quartier Numéro 5
Membres présents	Mr Le Maire Roland Bascoul , et 14 Conseillers Municipaux
Nombres de participants	20
Secrétaire de rédaction	christiane Navard

### Introduction de Monsieur le Maire

Mr Roland Bascoul ouvre la séance et remercie les habitants du quartier qui sont venus assister à cette cinquième réunion de quartier

Avant de donner la parole aux habitants. Mr Bascoul fait le point sur la situation financière de la commune

- Dette des précédents exercices qui incombe à la municipalité :

-107 000 € Hérault Energie ( part restante pour un montant initial de 161 000 € à régler en 17 mensualités sur 2 ans

- 50 000 € ligne de trésorerie

- 23 900 € emprunt Maxifils (payé)

- 23 332 € tva Maxifils non récupérable : récupéré après intervention auprès du percepteur

- Factures gîte 11 000 € + assurance 12 000 € (payées)

- factures illuminations 1 600 € et Dératisation 2400€ payées

- Incendie et Sécurité 6 appareils vides au Gîte, appareils non vérifiés aux Ecoles depuis 2008.

-l'opération de grand nettoyage du village est achevée les travaux d'entretien débiteront en Septembre 1 agent technique est en congé maladie avec prolongation d'1 mois : difficulté d'organiser le travail pendant les congés d'été

1 à 2 agents seront embauchés dans le cadre des emplois aidés

### Les habitants sont invités à s'exprimer

Questions / remarques des habitants	Éléments de réponse mairie
☐1 rue du Bescaume, une poubelle jaune est manquante . Pourrait-on améliorer l'accès aux poubelles difficiles à tirer ( escalier) <u>Remerciements pour le nettoyage de la rue du Bescaume</u>	Modification de l'escalier à étudier
☐2 la rampe rue du Bescaume est dévissée par endroits, et 4 ou 5 boulons de la fontaine sont manquants	<u>Réparation à programmer</u>
☐3 le ruisseau de l' Ayrolle est encombré d'arbustes	Débroussaillage à prévoir
☐4 Sur la place Gambetta en provenance	Le maire propose qu'à la fin de la

<p>du café, le bruit et décibels de la musique trop forts sont insoutenables pour le résident. Le gérant du café a proféré des menaces à mon encontre dit -il</p>	<p>séance , les deux parties dialoguent et trouvent un terrain d'entente</p>
<p>☐5 le gérant du café répond qu'il n'a pas menacé la personne et lorsque celui-ci réside à Valras le bruit doit être plus important Le café est son lieu de travail</p>	<p>Il est demandé au cafetier de réduire le son de la musique</p>
<p>☐6 le Clédou et ses berges sont très végétalisés et encombrés</p>	<p>- SIVU va réaliser des Travaux d'entretien des berges du Clédou et de restauration du cours d'eau à l'automne - et le CAT (300€/j devis somme forfaitaire) procédera au nettoyage du grand mur de Ste Barbe et à la coupe des 2 gros arbres situés sur les berges sous le pont du Castan</p>
<p>☐7 Six chats abandonnés sont en permanence devant mon habitation</p>	<p><u>Une association pour la protection des chats de rue à lamalou sera contactée pour les récupérer</u></p>
<p>☐8 Ouvrira t-on la fontaine située sur la place ?</p>	<p>Non , interdiction du Syndicat de l'Eau par mesure d'économie Un robinet d'eau au WC de la place fonctionne et est à disposition</p>
<p>☐9 Du fait des dettes , les impôts seront-ils augmentés ?</p>	<p>Non comme nous nous y sommes engagés pendant la campagne municipale</p>
<p>☐10 Trous sur le trottoir de Gambetta à reboucher</p>	<p><u>A réfectionner</u></p>
<p>☐11 Il conviendrait d'installer un dos d'âne rue Ste Barbe à hauteur du 19</p>	<p>Non , suite à accidents mortels , le Conseil général interdit toute nouvelle installation de dos d'ânes</p>
<p>☐12 Il conviendrait d'interdire le stationnement rue Gambetta — Réduction de la vitesse des véhicules</p>	<p>Il est à craindre que cela est un effet contraire et accentue la vitesse des véhicules la limitation de vitesse du village à 30/h devrait être respectée</p>
<p>☐13 Installation sur la place d'un panneau</p>	<p><u>À instaurer</u></p>

d'interdiction de stationnement le jeudi jour de marché (selon horaires du marché)	
□14 Terrain de jeu sur Ste barbe : Bruit trop important le soir	<u>Prévoir panneau précisant l'heure limite</u> <u>et installation d'un filet contre mur</u> <u>maison mitoyenne</u>

La séance prend fin à 18h30 : un vin d'honneur est offert aux habitants **une**  
**synthèse de l'ensemble des demandes /approbations des quartiers sera donnée en**  
**Septembre**